

Communiqué de presse 28 avril 2023

## Santé et Sécurité au travail : Korian lance sa campagne « Oscar », un collègue qui vous veut du bien

Aujourd'hui, à l'occasion de la journée internationale de la Santé et Sécurité au travail de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), Korian lance Oscar (Occupational Safety Commitments and Rituals), une campagne déployée dans tous les établissements du Groupe afin de sensibiliser les collaborateurs sur la santé et la sécurité au travail.

L'excellence des soins et la sécurité pour les résidents et patients est la priorité de Korian. Dans un principe de symétrie d'attentions, le Groupe fait également de la préservation de l'intégrité physique et psychologique de chaque collaborateur un engagement majeur.

Dans les sept pays du Groupe, des dispositifs de sensibilisation et de maîtrise des risques liés à la santé et à la sécurité au travail sont mis en place. Au-delà des règlementations nationales en vigueur, ces dispositifs sont déployés de manière proactive avec les représentants du personnel, la médecine du travail et les services service Santé au travail.

Un premier protocole européen sur la prévention des accidents du travail avait été signé par le Comité d'Entreprise Européen de Korian en novembre 2021 à la suite du premier accord sur la santé et la sécurité au travail signé en mai 2021 en France à l'unanimité des organisations syndicales représentatives.

En 2022, l'OIT a adopté une résolution historique lors de la Conférence internationale du travail qui a reconnu le droit à « un milieu de travail sûr et sain » comme principe et droit fondamental au travail : "les gouvernements, les employeurs et les travailleurs doivent s'employer activement à assurer un milieu de travail sûr et sain au moyen d'un système de droits, de responsabilités et d'obligations définis ainsi que par le dialogue social et la coopération »

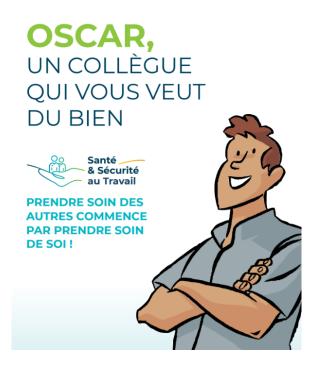
Fort de cette dynamique, Oscar vient renforcer le dispositif de sensibilisation existant. Une mascotte sera déployée dans l'ensemble des établissements du Groupe, à travers des campagnes thématiques de prévention des accidents du travail les plus fréquents. Une première campagne à propos des équipements de sécurité est prévue puis une seconde viendra sur la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS), à l'origine de la plus grande partie des accidents du travail déclarés.

L'objectif est de personnaliser et d'incarner la Santé et Sécurité au travail au quotidien et de prévenir les accidents liés au travail par des campagnes de sensibilisation, de formation et de retour sur les principales causes des accidents du travail. Ces campagnes sont aussi conduites dans un souci d'amélioration continue permanent, les accidents du travail représentant en France ¼ de l'absentéisme. Au-delà des référents santé sécurité au travail présents et formés dans les sites du Groupe, « Oscar » devient donc « un collègue qui vous veut du bien ».

Pour Rémi Boyer, Directeur des ressources humaines du Groupe Korian: «Le bien-être des équipes, la santé et la sécurité au travail, sont des enjeux clefs dans notre ambition d'être un employeur de référence. Oscar va permettre de renforcer la sensibilisation des équipes, de manière ludique et quotidienne, et de rappeler à tous que prendre soin des autres commence par prendre soin de soi! Notre taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt a baissé de plus de 20% depuis quatre ans et nous continuons notre route vers un environnement de travail moins accidentogène et exemplaire, en lien avec nos objectifs de société à mission. »

Cette initiative s'inscrit dans une démarche initiée depuis plusieurs années qui vise à s'appuyer sur un système de management de la sécurité au travail afin d'établir une véritable culture de la santé et sécurité au travail partout dans le Groupe, avec notamment :

- > En 2019, l'adoption de la charte de la santé et sécurité au travail signée par la Direction Générale du Groupe Korian ;
- > En 2020, la mise en place en France et en Allemagne d'outils digitaux afin que chaque Directeur d'établissement puisse suivre les indicateurs de suivi de l'accidentologie ;
- > En 2021, la signature à l'échelle européenne du Protocole Santé & Sécurité avec le Comité d'Entreprise Européen, structuré autour de 25 engagements à mettre en œuvre, qui a fait l'objet de la 1ère commission paritaire de suivi de l'accord en avril 2023;
- > En 2021, la signature par Korian France du 1<sup>er</sup> accord d'entreprise « Santé au Travail et Prévention des Risques Professionnels » dans le secteur privé sanitaire et médico-social, avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives, atour de quatre axes majeurs :
  - la connaissance par tous des acteurs internes et externes, de leurs rôles et de leurs interactions ;
  - la prévention des risques physiques ;
  - la prévention des risques psychosociaux ;
  - la prévention du risque d'inaptitude et de la désinsertion pour améliorer le processus de déclaration et de comptabilisation des accidents de travail ;
- > En 2023, l'inclusion d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail dans le standard de management ISO du Groupe.



## À propos de Korian

Korian, premier groupe européen de soin au service des personnes âgées et fragiles. https://www.korian.com

## Contacts presse

Matthieu Desplats Directeur des relations presse 06 58 09 01 61 matthieu.desplats@korian.com Julie Mary Responsable des relations presse 06 59 72 50 69 julie.mary@korian.com Florian Bachelet Responsable des relations presse 06 79 86 78 23 Florian.bachelet@korian.com